



Association pour le développement de l'informatique juridique
siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 PARIS
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIJ DU 7 DECEMBRE 2006

BILAN ET PROSPECTIVES DE L'ANNEE 2006-2007

Cette Assemblée Générale est pour nous l'occasion de vous présenter et de faire le point sur les activités de l'ADIJ depuis décembre 2005, date à laquelle s'est tenue notre précédente Assemblée Générale.

LES ACTIVITES PASSES DEPUIS L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 DECEMBRE 2005

LES MARDIS DE L'ADIJ

Les rendez vous des Mardis de l'ADIJ se poursuivent.

Mardi 17 janvier 2006

Bilan des travaux des ateliers de l'ADIJ sur la « **Pratique de la signature et de l'archivage électronique : approche juridique et fonctionnelle de la dématérialisation** ». Cette manifestation, animée par **Philippe Bazin**, Avocat au Barreau de Rouen, a été l'occasion de faire le bilan des travaux de l'atelier qu'il anime depuis trois ans et de discuter de ces questions avec les différents intervenants ayant participé à ces travaux :

Gilles Saulière, ADESIUM

Charles du Boullay, CDC ARKHINEO, Groupe Caisse des Dépôts

Bernard Denis Laroque, OPALEXE - CERTEUROPE

Muriel Quaderno, KEYNECTIS

Claudia Weber, IT LAW

Gérard Ribière, OPUS TECHNOLOGIES

Sarah Jacquier, BACKER & MAC KENZIE

Michel Thomas, Consultant,

Jean François David, Expert Judiciaire

Mardi 7 mars 2006

Conférence-débat sur le thème « **Droit du travail et nouvelles technologies : actualité législative et jurisprudentielle** », animée par **Christine Baudoin**, Avocat au Barreau de Paris, Associée du Cabinet LMT Avocats, spécialiste en droit social, avec la présence de deux intervenants de qualité qui ont, chacun dans leur style, pu faire une synthèse des aspects juridiques du droit du travail et des nouvelles technologies :

Sophie Vulliet-Tavernier, Directrice des Affaires juridiques de la CNIL, a plus particulièrement parlé « du correspondant »,

Jean-Emmanuel Ray, Professeur à l'Université de Paris I (Panthéon – Sorbonne) et à l'Institut d'études politiques de Paris, a présenté un panel des décisions en la matière.

Mardi 25 avril 2006

Conférence-débat sur le thème de « **L'expertise judiciaire informatique en matière de contrefaçon** », animée par **Stéphane Lipski**, Expert en informatique agréé par la Cour de Cassation, Expert en comptabilité près la Cour d'Appel de Paris, qui est intervenu plus particulièrement sur le thème de la contrefaçon en matière civile : détermination, évaluation des préjudices..., avec la participation de :

Jean-François Jésus, Avocat au Barreau de Paris, sur les difficultés pratiques rencontrées dans certains dossiers de contrefaçon

François Wallon, Expert en informatique agréé par la Cour de cassation et Membre d'honneur de l'ADIJ, sur le traitement de la contrefaçon en matière pénale.

Mardi 30 mai 2006

Conférence-débat sur le thème très controversé du « **Téléchargement : débat autour des nouvelles dispositions du projet de loi** », animée par **Marie-Anne Gallot-le-Lorier**, Avocat au Barreau de Paris, Responsable du Département droit des créations au Cabinet Flécheux & Associés, avec pour intervenants :

Marc Hérubel, Conseiller technique pour les nouvelles technologies des multimédias et du droit d'auteur auprès du Ministre de la culture et de la communication

Ambroise Soreau, Agent assermenté de l'Agence pour la Protection des Programmes

Emmanuel Quainon, Directeur Eurogroup.

Mardi 13 juin 2006

Conférence-débat sur le thème « **Négociation des contrats informatiques et NTIC : les nouvelles problématiques rencontrées** ». Cette manifestation était animée par **Valérie Sédallian**, Avocat au Barreau de Paris, spécialiste reconnue dans ce domaine.

Intervenait également **Fabienne Pirotte**, Juriste « contrats et nouvelles technologies », Société Générale. Celle-ci a notamment abordé un sujet original : la contamination des contrats français par les usages et normes anglo-saxons. Cette intervention a attiré les directeurs juridiques de grandes sociétés françaises et étrangères. Le public de l'ADIJ s'est donc encore diversifié à cette occasion, touchant de nouveaux acteurs, notamment des magistrats consulaires.

Mardi 4 juillet 2006

Conférence-débat sur le thème du « **Paiement en ligne : l'état du droit face à la technique** », animée par **Cathie-Rosalie Joly**, Docteur en droit et Directrice du site d'information juridique « NJuris.com » consacré aux nouvelles technologies et au droit de la consommation/distribution. Auteur de l'ouvrage « paiement en ligne : sécurisation juridique et technique » paru aux éditions Hermès Sciences Lavoisier.

Cathie-Rosalie Joly a animé cette manifestation seule, formule peu usuelle à l'ADIJ. Son intervention très dynamique et d'une grande clarté pour les participants a été très bien relayée par les éditions Juridiques Lexbase et les éditions Lamy.

Mardi 12 septembre 2006

Conférence-débat sur le thème de la « **Sécurité informatique dans le secteur des transports** », animée par **Jean-Claude Beaujour**, Avocat au Barreau de Paris, membre de la Société française de droit aérien et spatial, Administrateur de l'IPBA, avec pour intervenants :

Alain Printemps, Sous-directeur à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), chargé des aéroports et de la navigation aérienne, et

Franck Martin, Adjoint, Département Expertise Technique de la Direction de la Sûreté d'Air France

Mardi 10 octobre 2006

Conférence-débat sur le thème de « **La communication du futur : sensibilisation aux nouvelles solutions techniques et organisationnelles dans le monde juridique et judiciaire** », animée par **Bruno Cavalié**, Avocat au Barreau de Paris, fondateur du Cabinet Racine, qui est intervenu sur « l'Extranet et les outils de gestion des dossiers contentieux, avec la participation de :

Fabien Waechter, Directeur de la Documentation et de l'Information Lexbase, sur « la dématérialisation, outil de gestion des informations »

Guillaume Montegudet, Directeur des Editions Juridiques et Fiscales, Editions Lamy, sur « la communication online, outil de promotion des professionnels ».

Cette manifestation a permis de faire un panorama complet des diverses technologies à la disposition des juristes, s'inscrivant dans l'objectif de l'ADIJ : informer les professionnels sur les nouvelles solutions techniques leur facilitant le quotidien

Mardi 7 novembre 2006

Conférence-débat sur le thème « **Technologies et gestion de crise : le paradoxe de la simplicité et de la complexité** », animée par **Hervé Schmidt**, Président du Directoire du Cercle Gaspar, avec pour intervenants :

Sabine Schirrer, Europ Assistance, sur la problématique de l'assistance aux victimes et de l'accompagnement de leurs familles en cas de crise,

Téa de Peslouan, Burson-Marsteller, sur la problématique de la communication en cas de crise. Monsieur Schmidt a introduit le sujet par un cas réel de gestion de crise.

Bilan des Mardis de l'ADIJ : Comme les années précédentes, le bilan est très positif : qualité des intervenants, pertinence des questions soulevées, richesse des débats, interaction entre les intervenants et l'auditoire, ouverture à de nouveaux secteurs.

Ces événements sont très bien relayés dans la presse, au niveau des annonces (Bulletin du Bâtonnier, la Lettre des Juristes d'Affaires..., sites d'information tels que Le Village de la Justice..., mais également au niveau des contenus : LAMY (Revue droit de l'immatériel notamment), LexBase, Archimag, ... et de plus en plus par la presse économique (Les Echos Innovation) ou encore la presse spécialisée (Le Monde Informatique).

LES ATELIERS DE L'ADIJ

L'Atelier "Droit du travail et nouvelles technologies"

Dans le cadre de cet atelier, dirigé par **Christine Baudoin**, Avocat Associé du Cabinet LMT avocats, membre du conseil d'administration de l'ADIJ, un mardi de l'ADIJ a été organisé le 7 mars 2006 pour évoquer « l'actualité législative et jurisprudentielle » (voir Mardi de l'ADIJ). Dans le numéro 14 de mars 2006 de la Revue LAMY Droit de l'immatériel, Jean-Baptiste AUROUX concluait « *Au-delà des riches échanges qui ont parsemé cette conférence, un de ses mérites aura donc précisément été de ne pas se cantonner à une vision purement juridique des problèmes existants, et d'encourager les différents acteurs en présence à une réflexion concertée* ».

S'agissant des travaux de l'atelier durant les années 2005 et 2006 sur « Tic et Santé au travail : vers l'émergence de nouveaux risques », les Editions Juridiques LEXBASE les publieront en ligne en début d'année 2007.

L'Atelier "Pratique de l'archivage des courriers électroniques (PACEL) "

Toujours très actif et productif, l'atelier PACEL animé par **Philippe Bazin**, Avocat associé du Cabinet EMO & Associés, Barreau de Rouen, est très bien reconnu par les autres associations et intéresse les entreprises. Il allie une approche opérationnelle et une analyse juridique. Les participants se sont réunis à plusieurs reprises : les 21 mars, 25 avril, 7 juin, 20 septembre, 18 octobre et le 29 novembre, témoignant d'une activité soutenue. Un bilan est fait périodiquement, à l'initiative de Philippe Bazin.

L'Atelier "E-Learning, Knowledge Management et Droit"

Dirigé par **Jean François Figuié**, Directeur général adjoint des Editions Lexbase, Secrétaire Général de l'ADIJ et **Denis Genest**, Senior Manager, Offre Knowledge Management & e-learning au sein du cabinet PriceWaterhouseCoopers.

L'objectif de cet atelier est de mener une réflexion permanente sur les méthodes de gestion et de transmission des connaissances juridiques, d'être l'Observatoire des évolutions technologiques liées à ce domaine, de participer activement à l'élaboration de solutions et/ou d'outils parfaitement adaptés aux besoins des différents professionnels du droit, de réunir régulièrement l'ensemble des spécialistes du secteur, de mutualiser les ressources sur le thème de l'enseignement juridique et de la formation au droit à l'âge du numérique.

LES MANIFESTATIONS EN PARTENARIAT

Avec l'Ordre des avocats du Barreau de Paris (<http://www.avocatparis.org/>) : c'est au titre de ce partenariat que les manifestations de l'ADIJ se sont déroulées dans le cadre de la Maison du Barreau et qu'elles ont été annoncées régulièrement dans le cadre du Bulletin du Bâtonnier.

Avec l'Ecole de Formation Professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris (EFB) (<http://www.efb-paris.avocat.fr>) :

Le colloque organisé par l'ADIJ et l'EFB de Paris le 22 mars dernier avait pour thème la « cybercriminalité ». Ce type particulier de criminalité, s'il n'oblige pas à repenser le droit pénal classique, met en jeu des éléments techniques et juridiques particuliers qui justifient le recours à des compétences variées. Les intervenants réunis à la Maison du Barreau de Paris étaient ainsi les représentants des différents – et complémentaires – acteurs de la lutte contre la cybercriminalité.

Christiane FERAL-SCHUHL, Avocat à la Cour, AMCO, Présidente de l'ADIJ

Bruce BONNAURE, Expert en informatique, Cabinet BBC & Associés.

David BENICHOU, Ministère de la Justice, Chargé de Mission du Secrétaire général.

Monsieur le Commissaire Principal Yves CRESPIEN, Chef de la BEFTI

Madame le Commissaire Divisionnaire CHAMBON, Chef de l'OCLCTIC

Avec l'APROGED (Association des Professionnels de la Gestion du Document - www.aproged.org) :

L'APROGED a proposé de poursuivre sa collaboration avec l'ADIJ dans le cadre d'un groupe « Livre vert ». En 2004 & 2005, l'ADAE a parrainé un groupe de travail animé par l'APROGED sur le thème « Cycle de vie du document numérique ». A l'issue des travaux, ce groupe de travail a établi en 2006 un « Livre Blanc » intitulé « La maîtrise du cycle de vie du document numérique ». La DGME et l'APROGED souhaitent poursuivre ces travaux et compléter ces recommandations par une analyse et une démonstration concrète des déclinaisons, usages et applications autour du cycle de vie du document numérique, ce prolongement devant notamment permettre la publication d'un « Livre Vert » sur ce même thème.

Marie-Laure Laffaire a succédé à Philippe Bazin pour animer cet Atelier et représenter l'ADIJ à ce Groupe de travail, dont la première réunion a eu lieu le 13 septembre 2006. Les réunions suivantes ont été prévues les 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre 2006, toujours au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Dans le cadre de I-Expo 2006, salon organisé par GFII et SPAT (<http://www.i-expo.net>), l'ADIJ a animé une conférence-débat sur le thème : « **Actualité juridique des technologies de l'information** », le mercredi 31 mai 2006, au CNIT Paris La Défense

Cette manifestation réitérée sur invitation du GFII et grâce à l'intervention de **Michèle Côme**, a été co-animée par **Christiane Féral-Schuhl** et **Marie-Anne Gallot-Le-Lorier**, qui ont fait un bilan des actualités juridiques en matière d'information numérique ou comment agir en connaissance de cause et sans risques dans notre société de l'information, sur trois thèmes :

Droit d'auteur (dispositifs anti-copie et Peer to Peer)

Signature et archivage électronique (implications pour les entreprises)

Données personnelles (instauration du CIL – Correspondant Informatique et Libertés), pouvoirs renforcés de la CNIL, recommandations de la CNIL).

La Computer Law Association (CLA) – désormais International Technology Law Association (ITechLaw), a tenu sa deuxième conférence internationale en Asie les 1^{er} et 2 février 2006 à Bangalore intitulée « *Outsourcing and Entrepreneurship Goes Global : Legal Issues Affecting Technology Businesses in Asian Markets* ». L'ADIJ y a été présente, sur le thème « *Legal Risks Related to Outsourcing IT Services from Europe to India* ».

Avec l'université de Rio, Brésil : une délégation de l'ADIJ, conduite par **Madame Michèle Côme s'est rendue à Rio, en septembre 2006**, pour signer un accord de partenariat avec l'Univercidade Centro Universitario da Cidade, au Brésil et pour participer à un colloque sur « **les atteintes à la propriété intellectuelle et les nouvelles technologies** ». Le rapprochement avec l'Université de Rio a été initialisé par Madame Marie-Anne Gallot-le-Lorier. Au programme, sont intervenus :

- pour un état des lieux au plan juridique des atteintes à la propriété intellectuelle : Lionel Costes, chargé de cours à l'université Paris X Nanterre, Directeur de Collection Droit de l'Immatériel Editions Lamy / Wolters Kluwer et Alvaro Loureiro, Avocat.
- Sur les questions de commerce électronique et de cybercriminalité : Michèle Côme, Market Manager Online Legal Tax and Regulatory, Wolters Kluwer, Vice-Présidente de l'ADIJ et Gabriel Leonardos, Avocat
- Sur la brevetabilité des logiciels : José Gabriel Assis De Almeida et Raul Hey
- Sur le droit d'auteur et le téléchargement "peer to peer" : Marie-Anne Gallot-le-Lorier, Avocat et Manoel Pereira dos Santos, Avocat
- Sur le droit dans la société de l'information : Jean Berbinau, membre du Conseil Général des Technologies de l'Information au Ministère de l'Industrie.

Avec le Comité français de la CCI : un séminaire a été co-organisé le 6 décembre 2006, de 14 heures à 18 heures, en partenariat avec la Chambre de Commerce Internationale, sur le thème « **Commerce électronique : règles, usages et contraintes** », au siège mondial de la Chambre de Commerce Internationale, 38 Cours Albert 1^{er} Paris 8^e. Cette manifestation, animée par **Marie Psimenos**, Délégué Général, ICC France, et **Christiane Féral-Schuhl**, Présidente de l'ADIJ, a eu pour intervenants :

- Nathalie Métallinos, Responsable de la Cellule Correspondants, Direction Juridique, CNIL,
- Benoît Tabaka, Responsable Affaires Juridiques et réglementaires, PriceMinister.com, Chargé d'enseignements à l'Université de Paris V – René Descartes,
- Bertrand Fages, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur à l'Université Paris XII.

Avec LexPosia : l'atelier e-learning de l'ADIJ s'est réuni sur le thème du « **e-learning et professionnels du droit** », avec la participation de l'Association Nationale des Professionnels de la Propriété Incorporelle (ANPPI). Animé par **Jean-François Figuié**, Secrétaire général de l'ADIJ, cet atelier a réuni les participants :

- Monsieur le Professeur Yann Tanguy, Président honoraire de l'Université de Nantes, Directeur délégué de l'université numérique juridique francophone,
- Monsieur Denis Genest, Administrateur de l'ADIJ, Senior manager PricewaterhouseCoopers,
- Monsieur Gérard Nicolaÿ, Directeur de l'EFB de Paris,
- Monsieur Philippe Bazin, Avocat au Barreau de Rouen, animateur de l'atelier de l'ADIJ sur la signature électronique.

LES PUBLICATIONS DE L'ADIJ

N'oublions pas les travaux écrits de l'ADIJ publiés sur le site de l'ADIJ (www.adij.fr) et sur le site de Lexbase (www.lexbase.fr) :

- Compte-rendu du Mardi de l'ADIJ du 7 mars sur le thème « Droit du travail et nouvelles technologies : actualité législative et jurisprudentielle ».
- Compte-rendu du Mardi de l'ADIJ du 25 avril sur le thème de « L'expertise judiciaire informatique en matière de contrefaçon. »
- Compte-rendu du Mardi de l'ADIJ du 30 mai sur le thème du « Téléchargement : débat autour des nouvelles dispositions du projet de loi ».
- Compte-rendu du Mardi de l'ADIJ du 13 juin sur le thème « Négociation des contrats informatiques et NTIC : les nouvelles problématiques rencontrées ».
- Compte-rendu du Mardi de l'ADIJ du 4 juillet sur le thème « Le paiement en ligne : l'état du droit face à la technique ».

ainsi que les articles parus dans la Revue Lamy - Droit de l'immatériel, sous la direction de Monsieur **Lionel Costes** :

- N° 14 – Mars 2006 : Compte-rendu du Mardi de l'ADIJ du 7 mars sur le thème « Droit du travail et nouvelles technologies : actualité législative et jurisprudentielle ».
- N° 15 – Avril 2006 : compte-rendu du Colloque organisé par l'ADIJ et l'EFB de Paris le 22 mars sur le thème de la « cybercriminalité ».
- N° 17 – Juin 2006 : Compte-rendu du Mardi de l'ADIJ du 25 avril sur le thème « L'expertise judiciaire informatique en matière de contrefaçon ».
- N° 18 – Juillet/août 2006 : Compte-rendu du Mardi de l'ADIJ du 13 juin sur le thème « Négociation des contrats informatiques et NTIC : les nouvelles problématiques rencontrées ».

PRIX ADIJ

L'ADIJ a traditionnellement récompensé les étudiants en Droit des nouvelles technologies, depuis 1987, en attribuant un Prix ADIJ au meilleur mémoire de 3^{ème} cycle ; cette année, innovant et suivant les tendances du Web 2.0, l'ADIJ a attribué son prix 2006 à un jeune CYBER JURISTE, Benoit TABAKA, pour son blog sur le e-commerce ; ainsi le lauréat du prix ADIJ contribue à une meilleure diffusion du droit des technologies en ligne et montre l'exemple pour les jeunes générations.

PROSPECTIVE 2007

L'ADIJ 2007 : une association moderne et dynamique, multi-professionnelle, lieu de rencontres et d'échanges, force de propositions en matière de droit des technologies et des technologies au service des professionnels du droit, ouvert à l'international.

1°) maintenir une veille juridique sur les principales questions d'actualité

Programme des mardis de l'ADIJ : les membres du bureau analysent les propositions et les sujets sont présentés au Conseil d'administration.

Partenariat avec GFII : le GFII invite de nouveau en 2007 l'ADIJ à intervenir lors de l-EXPO, aux côtés de l'ADBS et de Juriconnexion, pour un panorama de l'actualité juridique de l'année juin 2006-juin 2007.

2°) être une force de proposition et de réflexion sur certaines thématiques

L'Atelier « Droit du travail et nouvelles technologies » poursuivra ses travaux en 2007, à raison d'une réunion trimestrielle permettant aux participants d'échanger sur un thème ciblé concernant le droit du travail et les nouvelles technologies, choisi au regard de l'actualité. Les travaux des années précédentes seront actualisés. LEXBASE a proposé d'être le relais de ces réunions en publiant nos travaux sous forme d'un bulletin en ligne, d'accès permanent.

Création d'un Atelier : sur "la propriété littéraire et artistique après la loi Droit d'auteur et Droits Voisins dans la Société de l'Information (DADVSI) du 1er août 2006" (Sophie Soubelet-Caroit, avocate).

3°) donner une place aux jeunes

Section JEUNES de l'ADIJ : sont en cours des portraits de professionnels aux parcours divers, pouvant ainsi guider les jeunes qui cherchent un débouché après des études de droit des technologies de l'Information ; Ils seront disponibles sur le site de l'ADIJ.

PRIX ADIJ 2007.

4°) continuer à s'ouvrir sur l'international

Projet d'une conférence européenne à Bruxelles en mars 2007, à l'initiative de Madame Gallot-Le-Lorier : identifier les points de divergences dans la transposition de la directive européenne sur le droit d'auteur dans différents pays – travail fait en concertation avec l'atelier de droit d'auteur créé pour 2007.

5°) favoriser les partenariats et la mixité des approches

* * * * *